PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 4 juillet 2000, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Huguette Bussières, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

EST ABSENTE : madame Mireille Charbonneau

ONT MOTIVÉ LEUR ABSENCE : mesdames et messieurs Yves Ballard, Denise Grégoire, Marc-André Lehoux et Line Tessier.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Claude Desmarais, directeur par intérim du Service des ressources humaines, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Clément Page, secrétaire général.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-001-07-00 Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour.

3. Revue et adoption des procès-verbaux :
   - Séance ordinaire tenue le 6 juin 2000
   - Séance en ajournement tenue le 13 juin 2000
   - Séance en ajournement tenue le 20 juin 2000.

4. Affaires relatives aux dernières séances.

5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

   6.1. Demandes de révision d'une décision
   6.2. Répartition des services éducatifs entre les écoles / année scolaire 2000-2001
   6.3. Approbation des chapitres 11-0.00 et 13-0.00 de l'entente locale du personnel enseignant
   6.4. Prolongation des arrangements locaux du personnel enseignant
   6.5. Bibliothèque municipale-scolaire de Verchères / adoption du nom
   6.6. Demande de congé sans traitement
   6.7. Affectation des cadres d'école
   6.8. Engagement d'un contremaître d'entretien spécialisé / Service des ressources matérielles.

7. Information :

   7.1. Orientations stratégiques / rapport
   7.2. École secondaire de Mortagne / suivi aux préoccupations du conseil d'établissement
   7.3. Application progressive de la Loi sur l'instruction publique
   7.4. Projets à caractère physique / état de situation
   7.5. École secondaire du Grand-Coteau / aménagement d'une piste cyclable
   7.6. Promotion de l'éducation des adultes
   7.7. Lettre de madame Monique Hébert
   7.8. Entretien sanitaire de la nouvelle école de Sainte-Julie
   7.9. Demande de servitude / Édifice du 790 boulevard Quinn à Longueuil.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

- **Séance ordinaire tenue le 6 juin 2000**
- **Séance en ajournement tenue le 13 juin 2000**
- **Séance en ajournement tenue le 20 juin 2000**

C-002-07-00 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2000 et des séances en ajournement tenues les 13 et 20 juin 2000, et d'ajouter à la résolution C-226-06-00 la date d'entrée en fonction de madame Monique Hébert, à savoir le 14 août 2000.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AUX DERNIÈRES SÉANCES

La directrice générale, madame Ginette Jacques, précise les suivis apportés au contenu des dernières séances :

- Demande d'expropriation d'un terrain à la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly
- Congé sans traitement d'une direction d'école

- Répartition des services éducatifs
- Enseignement intensif de l'anglais.

5. PAROLE AU PUBLIC

Un parent d'élève de Varennes interroge le Conseil sur les motifs qui ont amené le déplacement d'une classe spéciale de Boucherville à Beloeil.

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, explique le choix qui a été effectué mais s'engage à vérifier à nouveau l'application du critère de proximité des élèves de l'école.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Demandes de révision d'une décision

Huis clos

C-003-07-00 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de poursuivre la séance à huis clos.

Retour à l'assemblée publique

C-004-07-00 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée redevienne publique.

Considérant que le classement prévu pour l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-003-07-00 est un transfert de l'école Albert-Schweitzer à l'école Le Déclic;

Considérant la demande de révision des parents à l'effet qu'il fréquente une classe ordinaire;

Considérant que l'élève manifeste des comportements qui ne permettent pas son intégration en classe ordinaire;

Considérant que l'état de la relation entre l'école et la famille fait en sorte que le maintien de l'élève en classe spéciale à l'école Albert-Schweitzer ne serait pas profitable;

Considérant qu'un changement de milieu pourrait donner l'occasion d'observer le comportement de l'élève dans un contexte différent et d'établir un classement définitif en 2000-2001;

C-005-07-00 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de suspendre la décision de la direction de l'école Albert-Schweitzer relativement au transfert de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-003-07-00 à l'école Le Déclic;

et en conséquence, d'acheminer l'élève vers une classe d'élèves en trouble de comportement pour une période d'essai au cours de la première étape de l'année scolaire;

et de demander au directeur du Service des ressources éducatives d'assurer un suivi tant auprès de la famille que de la nouvelle école de façon à fournir à cet élève les services qui répondent le plus adéquatement à ses besoins.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la révision de décision demandée par l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-004-07-00, suite à son renvoi du Centre de formation professionnelle pour des raisons d'absentéisme;

Considérant qu'un centre a le pouvoir d'établir ses règles de fonctionnement et que celles-ci peuvent prévoir un renvoi d'élève;

Considérant l'importance que le Centre de formation professionnelle des Patriotes accorde à l'assiduité dans la formation à l'emploi;

Considérant cependant que toutes les procédures disciplinaires prévues dans les règles de fonctionnement n'ont pas été appliquées intégralement dans le cas de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-004-07-00;

C-006-07-00 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de réintégrer l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-004-07-00 au Centre de formation professionnelle des Patriotes dans les plus brefs délais, aux conditions qui seront établies dans le contrat à intervenir entre l'élève et la direction.

Votent en faveur : 15
Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.2 Répartition des services éducatifs entre les écoles / année scolaire 2000-2001

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant la responsabilité de la Commission scolaire, conformément à l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique, de déterminer les services éducatifs dispensés par chaque école;

Considérant l'analyse supplémentaire en cours pour la localisation des classes de dysphasie;

Considérant l'avis du Comité de parents, du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi que du Comité des relations professionnelles des enseignants;

C-007-07-00 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adopter la Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2000-2001, telle que corrigée et apparaissant à l'annexe ACC-001-07-00.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Approbation des chapitres 11-0.00 et 13-0.00 de l'entente locale du personnel enseignant

Le directeur par intérim du Service des ressources humaines, monsieur Claude Desmarais, présente le dossier susmentionné.

C-008-07-00 Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'approuver les textes des chapitres 11-0.00 et 13-0.00 de l'entente locale du personnel enseignant, lesquels sont déposés à l'annexe ACC-002-07-00.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Prolongation des arrangements locaux du personnel enseignant

Le directeur par intérim du Service des ressources humaines, monsieur Claude Desmarais, présente le dossier susmentionné.

C-009-07-00 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'accepter de prolonger les arrangements locaux actuellement en vigueur pour le personnel enseignant et ce, jusqu'à la fin de la nouvelle entente nationale ou par leur remplacement par les parties;

Que le président, la directrice générale et le directeur du Service des ressources humaines signent ladite entente, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Bibliothèque municipale-scolaire de Verchères / adoption du nom

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de la Municipalité de Verchères à l'effet d'attribuer un nom à la nouvelle bibliothèque municipale-scolaire;

Considérant la recommandation du Comité de toponymie et d'histoire de Verchères;

C-010-07-00 Il est proposé par madame Manon Handfield d'entériner le choix du nom de la bibliothèque municipale-scolaire «Dansereau-Larose».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Demande de congé sans traitement

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la situation problématique exceptionnelle vécue à l'école secondaire de Mortagne, en 1999-2000;

Considérant la demande de la directrice d'école, madame Carmen Poirier;

C-011-07-00 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'autoriser la directrice générale à accorder, de façon exceptionnelle, un congé sans traitement à madame Carmen Poirier, pour une période de deux ans, à compter du 1er août 2000.

Ont voté en faveur : 15
S'est abstenu de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.7 Affectation des cadres d'école

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

<u>Promotion</u>

Considérant les entrevues réalisées avec les cadres d'école;

Considérant les critères de sélection remis par le conseil d'établissement de chaque école;

C-012-07-00 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'accorder une promotion à madame Glorianne Beauchemin au poste de directrice à l'école Ludger-Duvernay, à compter du 1er juillet 2000.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rescision de la résolution C-249-06-00

C-013-07-00 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de rescinder la résolution C-249-06-00 à toutes fins que de droit.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nominations

Considérant les entrevues réalisées avec les enseignants faisant partie de la banque de cadres d'école;

Considérant les critères de sélection remis par le conseil d'établissement de chaque école;

C-014-07-00 Il est proposé par madame Huguette Bussières que les personnes ci-dessous mentionnées soient nommées à compter du 1er juillet 2000 aux postes suivants :

Mme Diane Savard, directrice adjointe à l'école Jacques-Rocheleau/pavillon Saint-Basile;
Mme Josée Beaulieu, directrice adjointe à l'école De Mortagne;
M. Daniel Cardin, directeur adjoint à l'école De Mortagne;
M. Guy Legault, directeur adjoint à l'école De Chambly;
Mme Katherine Bosio, directrice adjointe à l'École d'éducation internationale;
M. Daniel De Angelis, directeur adjoint à l'école Le Carrefour;
Mme Danielle Charlebois, directrice adjointe à l'école Au-Fil-de-l'Eau;
Mme Diane Proulx, directrice adjointe à l'école Du Mont-Bruno;
Mme Denise Trudel, directrice adjointe à l'école De Montarville;
Mme Marie-Claire Beauregard, directrice adjointe à l'école Le Rucher;
M. Claude Sasseville, directeur adjoint temporaire (0,5), à l'École d'éducation internationale.

Que ces personnes bénéficient d'un congé sans traitement du 1er juillet au 14 août 2000;

Et qu'elles soient soumises à la période de probation telle que définie à l'article 7.4 de la politique locale de gestion des cadres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose un tableau complet de l'affectation des cadres d'école 2000-2001.

6.8 Engagement d'un contremaître d'entretien spécialisé / Service des ressources matérielles

Le directeur par intérim du Service des ressources humaines, monsieur Claude Desmarais, présente le dossier susmentionné.

Considérant les entrevues tenues le 4 juillet 2000;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Considérant la recommandation de la direction générale;

C-015-07-00 En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Langlois que la Commission scolaire des Patriotes procède à la nomination de monsieur Gaston Thouin au poste de contremaître d'entretien spécialisé au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 14 août 2000.

Que les conditions de travail de monsieur Thouin soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Orientations stratégiques / rapport

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose le rapport de la consultation sur les orientations stratégiques de la Commission scolaire.

7.2 École secondaire de Mortagne / suivi aux préoccupations du conseil d'établissement

Un document est déposé pour information.

7.3 Application progressive de la Loi sur l'instruction publique

En réponse à une demande des membres du Conseil, le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, dépose et commente des documents relatifs à l'application progressive de la Loi sur l'instruction publique.

7.4 Projets à caractère physique / état de situation

Un document est déposé pour information.

7.5 École secondaire du Grand-Coteau / aménagement d'une piste cyclable

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, fait part des intentions de la Ville de Sainte-Julie de revoir l'aménagement des terrains adjacents à l'école secondaire du Grand-Coteau. Les membres du Conseil précisent l'approche que la Commission scolaire devrait développer dans ce dossier.

7.6 Promotion de l'éducation des adultes

Une brochure est déposée pour information.

7.7 Lettre de madame Monique Hébert

Une lettre est déposée pour information.

7.8 Entretien sanitaire de la nouvelle école de Sainte-Julie

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, mentionne aux membres du Conseil que l'ouverture des soumissions pour l'entretien sanitaire de la nouvelle école de Sainte-Julie se fera au cours de l'été. Il prévoit qu'il pourra utiliser sa délégation de pouvoirs pour octroyer ce contrat. Dans le cas contraire, la direction générale devra prendre les dispositions pour s'assurer de l'entretien de l'école.

7.9 Demande de servitude / Édifice du 790 boulevard Quinn à Longueuil

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, fait connaître où en est rendue la demande de servitude de la Commission scolaire Marie-Victorin en vue d'obtenir un droit de passage dans le stationnement de l'Édifice du 790 boulevard Quinn à Longueuil.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Il est notamment question des sujets suivants :

- Intervention de monsieur Jean-Jacques Couillard aux audiences publiques
- Intervention d'un parent relative à la médication des enfants
- État des dépenses du projet de construction de la nouvelle école de Sainte-Julie
- Rencontre des membres du Conseil des commissaires
- Rapport sur les pouvoirs délégués aux Services éducatifs.

Les membres du Conseil s'échangent leurs meilleurs vœux à l'occasion de leur départ pour la période estivale.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-016-07-00 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'ajourner la présente séance au mardi, 29 août 2000, à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président	secrétaire général

CP/ag